



Entrevue avec le GCAA Tisseyre

Direction Interarmées des Réseaux d'Infrastructure et des
Systèmes d'Information

4 octobre 2022

Le Général de Corps d'Armée Aérienne Tisseyre, directeur central, a reçu les représentants de l'UNSA Défense le 4 octobre 2022.

L'UNSA Défense était représentée par : Laurent Dutilleul, secrétaire général, Laurent Tintignac, secrétaire général adjoint, Loïc CHALM, Christian FILY et Claude ADELE, élus au CTR.

PROPOS DU DIRECTEUR CENTRAL

Le directeur central (DC) a rappelé en introduction le contexte international d'une part et les attentes du Chef d'État-major des Armées via une « Vision stratégique du CEMA » et sa déclinaison sur le numérique et donc la DIRISI.

Si l'objectif à l'horizon 2030 est de s'orienter vers :

- « un cloud Minarm » par niveau de classification afin de mettre un terme à l'empilement des systèmes et d'alléger la charge de travail sans plus-value,
- l'intelligence artificielle,
- le quantique,

ces évolutions doivent prendre en compte les systèmes existants, souvent anciens parfois obsolètes, sans lesquels le fonctionnement du ministère et les opérations ne pourraient continuer.

Dans ce contexte, il indique vouloir :

- identifier les marges de manœuvre et proposer des solutions pour alléger le poids des anciens systèmes,
- adopter des solutions plus modernes et efficaces avec la formation des personnels associée,
- assurer la coordination des acteurs de bout en bout,
- adopter des processus tout en laissant la place à l'agilité.

La « numérisation 2030 : atteindre l'homogénéité ».

Le directeur central indique que si les métiers évoluent techniquement le fond des activités et les services rendus restent fondamentalement les mêmes.

Il vise un standard organique à atteindre partout car parfois la réalité du terrain n'est pas celle définie par la tête de chaîne et quand les résultats ne sont pas au rendez-vous,





ce sont les exécutants qui sont, à tort, rendus responsables.

Le général Tisseyre mentionne :

- des activités nouvelles telles que le combat dans le cyberspace,
- les processus nouveaux tels que le DevOps qui conduit le concepteur à mettre en œuvre son système afin de le responsabiliser,
- l'importance des processus métiers et le fait que même en appliquant les procédures, il peut y avoir des échecs.

Il définit un objectif d'avoir moins de systèmes mais des systèmes plus résilients.

Pour cela il déclare : « il va falloir dire « Non » à un moment afin de ne pas mettre les personnels en souffrance », insiste sur son rôle, et celui de l'ensemble de la hiérarchie, en soutien des agents. Il cite en exemple la « capacité Youtube ministérielle » qu'il juge non prioritaire au point de générer de la surcharge.

« Tout n'est pas prioritaire sinon rien ne l'est ».

C'est la responsabilité du commandement de :

- donner les moyens de réaliser aux subordonnés,
- d'accorder une « subsidiarité responsable »,
- de définir les priorités,
- de savoir dire « NON ».

Sujets UNSA Défense

Au préalable à cette entrevue, l'UNSA DEFENSE avait transmis les sujets qu'elle entend traiter durant le prochain mandat du Comité Social d'Administration Réseau.

1. L'UNSA DEFENSE porte la **proposition de formations initiales et continues** des agents dans le cadre d'un projet de service afin de développer **l'efficacité du recrutement et le maintien des effectifs**.

Le Directeur central indique :

- que la formation est un axe majeur et qu'il faut dégager du temps pour la formation :
- qu'à titre d'illustration 20% des effectifs du CALID est en permanence en formation,
- qu'il faut automatiser les tâches peu intéressantes pour gagner ce temps,
- se former doit figurer dans les objectifs annuels.

2. L'UNSA DEFENSE souhaite, dans le cadre de la gestion RH, une **visibilité organique au-delà de 2 ans à 6 ans**, en laissant donc les deux ans sans transformation, afin **réaliser un schéma d'emploi** sur des postes statutaires.

3. Les élus UNSA DEFENSE ont porté en CTR des demandes afin de faire appliquer :

- les **initiatives positives et orientations** de la direction centrale jusqu'aux établissements et services





locaux,

- les processus RH tels qu'ils sont définis par la loi et la réglementation, sans les restreindre localement ou les interpréter à outrance.

Le Directeur central s'inscrit dans la continuité en affirmant que le socle RH repose sur les personnels militaires et les fonctionnaires. Le recours au recrutement de contractuels vise à combler le manque de recrutement afin de ne pas faire trop peser le déficit sur les personnels présents.

Pour cela la DIRISI recourt au « suivi d'org » qui permet d'adapter les profils recrutés aux opportunités sans attendre les modifications annuelles de REO.

Il précise que le coût de recrutement et de gestion d'un contractuel est supérieur à celui d'un civil et avance que si les efforts portés sur les contractuels l'étaient sur les fonctionnaires le niveau de recrutement serait meilleur.

4. L'UNSA DEFENSE est attentive à la **généralisation des perspectives de parcours professionnels** à toutes catégories et filières dès lors que des résultats positifs auront été démontrés.

5. L'UNSA DEFENSE appelle l'attention sur la nécessité de :

- **Résorber les difficultés de gestion RH** apparues suite à la « verticalisation » des centres opérationnels ;
- **Réduire la tension sur les agents** en extrémité de chaîne, notamment dans les CIRISI et leurs détachements ;
- **Sanctuariser les bonnes pratiques** acquises en termes de **prévention des risques professionnels** et abolir les mauvaises pratiques.

Conclusion

Le GCAA Tisseyre a montré, à l'occasion de cette première prise de contact, une ouverture au dialogue et une capacité d'écoute.

Les lignes de conduite qu'il a édictées ne peuvent que nous conforter dans le suivi de leur mise en application à tous les niveaux hiérarchiques :

- **place centrale des personnels,**
- **importance de la formation professionnelle pour accompagner les évolutions,**
- **nécessité de prioriser pour préserver les personnels,**
- **rôle d'appui et de soutien de chaque responsable au profit de ses adjoints.**

Vous avez des questions, merci de les transmettre à :

Loïc Chalm

loic.chalm@intradef.gouv.fr

Christian Fily

christian.fily@intradef.gouv.fr

Roger Danielou

roger.danielou@intradef.gouv.fr

Claude Adèle

claudede@intradef.gouv.fr

